



REUNION DE BUREAU OMS TRAPPES

DATE :12 V 2022. (19h/21h)

Présents : Patrick Leboucq, Gérald Monniot, Nicole Barré

Excusés : Arnaud Monniot, Jean -Yves Le Cheviller

Absent : Michel Louvel

Ordre du jour :

- Préparation du Comité Directeur
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses

Le Comité Directeur :

Suite au dernier Conseil Municipal, les faits sont actés : l'OMS ne recevra pas de subvention municipale : il est regrettable que les renseignements ne soient pas communiqués aux associations.

En février 2022, le DGS a téléphoné au Président suite au courrier de demande d'explications concernant le coût des charges demandé (à savoir 5011,07 euros). Aucune explication de la part du DGS si ce n'est un "ça fait beaucoup !" Il a été proposé un échéancier Ce qui ne répond pas à la demande !

Concernant la subvention 2021, elle a bien été votée en Conseil Municipal mais le maire a décidé de ne pas la verser compte tenu du Covid ...

Dernièrement, le Président a reçu un courrier du maire signalant au Trésor Public qu'il avait accordé un échéancier à l'OMS afin que nous n'ayons pas de pénalités (Quelle grandeur d'âme !)

La convention d'occupation des locaux prenait fin le 28 mars 2022 : c'est une convention "expresse", donc sans tacite reconduction. Suite à cette situation, nous avons décidé de déménager dans la mesure où, sans subvention, il ne nous est pas possible d'honorer de telles factures.

Le déménagement du matériel a eu lieu le 24 mars, nous remercions les personnes qui nous ont aidés. Le Président a négocié, avec l'agence Liberty, l'utilisation d'un local, rue Jean Jaurès. Le bail est à titre gratuit avec tacite reconduction.

Les archives ont été conservées en 1 exemplaire papier (plus informatisé). Certains matériels peu utilisés ou obsolètes furent mis en vente (coupes, micros, ancien caméscope). De nombreuses coupes ont fait le bonheur du club d'athlétisme.

Election du bureau : Arnaud Monniot ne se représente pas au poste de trésorier, Odile Monniot est candidate.

Le minibus :

La vente de l'ancien s'est effectuée dans de bonnes conditions (reprise 4000 €).

Le nouveau est un véhicule haut de gamme de 5 ans et 52 000kms. Des prestations diverses (disques et plaquettes AV et AR, roue de secours, plein) nous ont été offertes par le garagiste (qui est aussi un de nos sponsors). Le solde à régler s'est monté à 18 000€.

L'OMS n'ayant plus de subvention municipale, il est bien évident que la priorité de mise à disposition systématique des clubs trappistes n'est plus de mise, comme le souhaitait précédemment le maire.

Depuis Janvier 2022, les réservations fonctionnent bien, à ce jour 1 300€. Jusqu'en Juin : prévisions de 1700€ à ce jour. Pour Juillet et Août, il sera loué les 2 mois pour environ 1000€.

OMS Adresse postale : 23, rue Le Moulin de la Galette 78 190 TRAPPES

Tel. 07 78 26 71 46

Siège social MAISON DES SPORTS : 21, rue de Montfort 78190 TRAPPES

www.oms-trappes.org / [courriel oms.trappes@gmail.com](mailto:oms.trappes@gmail.com)



L'Assemblée Générale 2021 :

Elle sera rapide. Le bilan 2021, et pas de subvention.

Candidatures individuelles, à ce jour :

Arlette Lardin, Patrick Leboucq, Michel Louvel, Odile Monniot, Nicole Barré

5 autres postes peuvent encore être pourvus.

Présentation du véhicule.

Nicole Barré
Secrétaire de séance

OMS Adresse postale : 23, rue Le Moulin de la Galette 78 190 TRAPPES
Tel. 07 78 26 71 46

Siège social MAISON DES SPORTS : 21, rue de Montfort 78190 TRAPPES
www.oms-trappes.org / courriel oms.trappes@gmail.com